



## Nouvelle subvention et ouverture de compte

Le nouveau formulaire CDEAF6 vous permet de confirmer de façon encore plus simple, rapide et efficace que la subvention que vous venez de recevoir correspond à un protocole dûment autorisé par le CDEA, dans le but de faire débloquer rapidement vos fonds par le Bureau Recherche – Développement – Valorisation (BRDV).

### Procédure à suivre

- 1- Lors de l'arrivée d'une nouvelle subvention, le BRDV demande au chercheur de remplir un CDEAF6 «Confirmation de lien financement et autorisation du CDEA», disponible à l'adresse ci-dessous.
- 2- Le chercheur transmet au CDEA le formulaire CDEAF6 complété, pour vérification et approbation. Il y indique le numéro et le titre du protocole soumis au CDEA qui correspond en partie ou en totalité au fonds de recherche octroyé. Si le projet financé correspond plutôt à une modification d'un protocole existant ou à une nouvelle demande, il doit joindre pour approbation un formulaire CDEAF5 «Demande de modification d'un projet autorisé» ou CDEAF1 «Demande d'autorisation d'utiliser des animaux». Transmettre le tout à [cdea@umontreal.ca](mailto:cdea@umontreal.ca) ou au bureau R-313, pavillon Roger-Gaudry.
- 3- Le CDEAF6 et autres demandes requises devront être approuvés par le CDEA.
- 4- Le CDEA verra à transmettre le CDEAF6 dûment autorisé et signé au BRDV, qui autorisera alors l'ouverture du compte auprès de la Direction des finances.

<http://www.recherche.umontreal.ca/documents/CDEAF6.doc>

Édition Octobre 2009, no. 1, vol. 1



### Personne-ressource

Pour vous aider dans vos demandes d'approbation et le suivi post-approbation, ainsi que pour toute autre question ayant trait à l'utilisation des animaux, contactez :

**Mme Sophie Dubuisson**  
Coordonnatrice du CDEA  
T : 514.343.6830  
C : [cdea@umontreal.ca](mailto:cdea@umontreal.ca)

### Le CDEA en bref...

Le CDEA est fier de vous présenter ce tout premier bulletin mensuel. Cette publication vous servira d'outil de renseignement sur les politiques et services offerts par le CDEA concernant l'utilisation et la manipulation d'animaux en recherche et en enseignement, en accord avec les normes, directives et politiques du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) et des organismes subventionnaires.

### Calendrier CDEA



**Réception des demandes**  
au plus tard le 26 octobre  
2009, 11h00

**Disponibilité des résultats**  
6 novembre 2009

**Formation en expérimentation  
animale, fonctionnement local**  
7 octobre 2009, 13h00

**Prochaine visite du CCPA**  
Octobre 2010



Vos questions et vos suggestions nous tiennent à cœur : nous vous invitons à nous les faire parvenir au [cdea@umontreal.ca](mailto:cdea@umontreal.ca).

### Annonce

**Siège vacant au CDEA** pour un chercheur utilisateur d'animaux qui provient du Département de microbiologie et immunologie, pathologie et biologie cellulaire ou pharmacologie.



Contactez Sophie Dubuisson au 6830.

### À venir le mois prochain

Les PNF peuvent vous sauver du temps



Saviez-vous que...  
Le CDEA est sur la toile à  
[www.cdea.umontreal.ca](http://www.cdea.umontreal.ca)

### Production du CDEA en bref

#### Rédaction

Sophie Dubuisson, M.Sc.  
Sylvie Marleau, Ph.D.

#### Mise en page & infographie

Cristina Piccoli

#### Corrections

Véronique Gaury  
Marie-Andrée Laniel, DMV, MBA